MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU DEVELOPPEMENT

BURKINA FASO

UNITE - PROGRES -JUSTICE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DES IMPOTS Ouagadougou, le 26 Juillet 2019

SERVICE DE LA COMMUNICATION ET DES RELATIONS PUBLIQUES

COMMUNIQUE DE MONSIEUR LE DIRECTEUR GENERAL DES IMPOTS

Du 09 au 11 septembre 2019 se tiendra à Ouagadougou, le Sème congrès du réseau africain de recherche en fiscalité (ATRN) qui est un programme du Forum sur l'administration fiscale africaine (ATAF) regroupant trente-huit (38) pays africains.

Le Forum sur l'administration fiscale africaine (ATAF) est une plateforme qui a pour

vocation d'améliorer la performance des administrations fiscales en Afrique. Partant de la logique que l'amélioration de l'administration fiscale contribuera à la croissance

économique, à un plus grand sens de responsabilité de l'État vis-à-vis des citoyens, et à une plus grande mobilisation des ressources intérieures, I'ATAF, qui en est à sa dixième année d'existence, a pour objectifs de :

• améliorer les capacités des administrations fiscales africaines en vue de la réalisation de leurs objectifs fiscaux ;

• promouvoir le rôle de la fiscalité dans la gouvernance en Afrique et le

développement de l'État ;

• servir de voix aux administrations fiscales africaines ;

• développer et maintenir des partenariats gagnant-gagnant entre les pays africains et les partenaires de développement.

Afin de répondre à la nécessité d'identifier des synergies potentielles et des zones de liaison entre les universitaires et les administrations fiscales, la tenue de ce congrès annuel est une opportunité pour les universitaires, chercheurs, administrateurs fiscaux, étudiants, fiscalistes, consultants et décideurs politiques, de se réunir et d'échanger sur différents sujets liés à la fiscalité nationale et internationale. Le thème de ce congrès : *« La numérisation : Défis et opportunités-Le paysage fiscal africain* » est plus que d'actualité.

A cette occasion, il y'aura des panels de discussions de haut niveau en sessions plénières ainsi que des séances parallèles de débats animés par plus de 150

participants de divers pays d'Afrique et d'autres continents sous les auspices de spécialistes éminents en matière de questions fiscales.

*Conditions d'inscriptions :*

- lien d'inscription :[http://atrnafrica.org/;](http://atrnafrica.org/%3B)

- date limite des inscriptions et paiements standards : 09 août 2019 ;

-frais d'inscription des membres (inscriptions standards) :280 USD ;

-frais d'inscription des non- membres (inscriptions standards) : 430 USD ;

- frais d'inscription des étudiants de troisième cycle universitaire : 100 USD.

Le Directeur Général des Impôts

